



L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée dénonce et condamne le veto imposé par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire quant à la reprise de la Clinique urologique de SAINT HERBLAIN par EUROMED.

Ce blocage par l'Agence Régionale de Santé aura pour conséquence la liquidation judiciaire de cet établissement et met en péril les 65 emplois.

Ceci est le résultat des contre-réformes du gouvernement qui impactent aussi bien les établissements de santé du secteur public que ceux du secteur privé à travers le projet de loi « ma santé 2022 » porté par Agnès BUZYN. Cette politique de réduction des déficits publics conduit au blocage des salaires et permet l'augmentation des dividendes pour les actionnaires.

L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée apporte tout son soutien aux salariés de la clinique et poursuit son combat pour contrer ces réformes scélérates.

Paris, le 4 Avril 2019.

Contact : Monsieur Franck HOULGATTE secretariat@unsfo.org

Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée
153—155, rue de Rome—75017 PARIS
Téléphone : 01 44 01 06 10 - Adresses e-mail : secretariat@unsfo.org
Site internet : <http://www.unsfo.org/>